

dit, au nom de la Commission, qu'au lieu de choisir entre les systèmes proposés, elle a été d'avis que l'article fût rédigé de manière à laisser ce choix au ministre des finances ¹.

Ainsi, par cette adroite manœuvre, voilà tous les embarras de la mesure transportés au gouvernement, qui, au fond, n'en voulait pas. Dans la séance du 3 mai, le débat s'engagea sur une dernière question, celle de savoir si le gouvernement, qui aurait à rendre compte de l'exécution de la loi, le ferait *dans les deux mois à compter de l'ouverture de la session, ou pendant le cours de la session entière*. Il fut encore battu sur ce point, — et la loi fut votée, le 5 mai, par 251 voix contre 145. (Sensation prolongée.)

Mort du prince de Talleyrand.

(17 mai 1838.)

J'avais eu de fréquents rapports avec le prince de Talleyrand. Dès l'année 1815, quand je n'étais encore que fort jeune avocat, il m'avait assez distingué pour me demander mon opinion motivée, sur la question d'*inamovibilité de la magistrature*, pour en faire la base d'un discours qu'il se proposait de prononcer à la Chambre des Pairs sur le même sujet ².

Depuis, j'avais été son conseil tout à fait désintéressé dans quelques-unes de ses affaires privées; et plus tard, en mariant son neveu avec mademoiselle de Montmorency, il m'avait nommé tuteur à la substitution établie, à l'occasion de ce mariage et en faveur de

¹ *Moniteur*, p. 1108.

² Ce travail, dont M. de Talleyrand n'a pas fait usage, se trouve imprimé à la suite de mon *Recueil de lois sur l'organisation judiciaire*, imprimé en 1820, t. II, p. 836 et suivantes.

leurs enfants à naître, sur la terre de Valençay, dont le futur époux allait prendre et porter le nom.

Je fréquentais habituellement son salon, et il me provoquait souvent, en me demandant ce que je pensais sur les questions qui s'agitaient dans l'une ou l'autre Chambre.

En 1834, lors de mon voyage en Angleterre, il m'accueillit avec un empressement affectueux, il me présenta à la Cour, et me mit en rapport avec les Ministres, le Corps diplomatique et autres personnages marquants. « Vous dinerez à l'ambassade, me dit-il, toutes les fois que vous ne serez pas invité ailleurs. » Il contribua ainsi puissamment à l'agrément et à l'instruction que je trouvai dans ce voyage.

Après sa mort, MM. Droz et Mignet m'engagèrent¹ à représenter l'Académie des sciences morales et politiques à son convoi, et à parler sur sa tombe. — Mais l'obligation où j'étais de présider la Chambre, ne me permit pas de me charger de cette difficile mission.

J'étais du nombre de ceux à qui le Prince avait voulu laisser un souvenir. — Et sa nièce, madame de Dino (qui allait prendre le titre de duchesse de Talleyrand), voulut bien me demander ce qui me serait agréable. — Je lui répondis que je serais satisfait de posséder un des ouvrages dont se composait la bibliothèque de l'illustre défunt. Quelques jours après, fin mai, je reçus un fort bel exemplaire des *OEuvres de Pascal*, 5 vol. in-8°, édit. de La Haye, 1779; — avec cette mention au revers de la première page : « Souvenir du prince de Talleyrand, offert par sa nièce la duchesse de Talleyrand, à M. Dupin aîné. Paris, » 30 mai 1838. »

¹ Lettre de Droz du 19 mai.

Cet envoi était accompagné du billet suivant : —
 « J'use avec empressement, Monsieur, de la permis-
 » sion que vous m'avez donnée, et je viens déposer
 » dans votre bibliothèque un des livres que mon oncle
 » *avait le plus habituellement sous sa main*. Les senti-
 » ments si satisfaisants que vous avez bien voulu m'é-
 » témoigner pour la mémoire de celui que je pleure,
 » m'assurent du bon accueil que vous voudrez bien
 » faire à ce *souvenir*. Croyez, je vous prie, Monsieur,
 » à tous mes sentiments les plus particulièrement dis-
 » tingués. »

Duchesse DE TALLEYRAND.

Je répondis le 1^{er} juin : « Madame, recevez, je vous
 » prie, tous mes remerciements pour la belle édition de
 » Pascal que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Son
 » prix double à mes yeux, puisque je tiens de vous cet
 » ouvrage, et que *c'est un des livres que le prince de*
 » *Talleyrand avait le plus habituellement sous sa main*.
 » Accoutumé qu'il était à pénétrer toutes les *pensées*
 » *profondes*, celles de Pascal devaient avoir un attrait
 » particulier pour une raison comme la sienne; elles
 » ont dû influencer puissamment sur ses dernières résolu-
 » tions. Agréez, je vous prie, Madame, l'expression
 » des sentiments respectueux et dévoués avec lesquels
 » j'ai l'honneur d'être, votre très-obéissant serviteur.

» DUPIN. »

Budget des finances. — Chapitre relatif à la Cour des Comptes.

(18 mai 1838.)

Déjà, en 1832, l'opposition avait attaqué le chapitre de la Cour des comptes, et demandé une réduction de 30,000 fr. sur le traitement des membres de cette